



## Confidentialité des données

Le déclarant s'engage auprès de la personne qui fournit l'information (victime, témoin, autre) à collecter et à transmettre toutes les informations reçues de manière confidentielle.

La direction de santé publique s'engage à traiter toutes les informations de manière confidentielle. La fiche sera reçue par un télécopieur confidentiel dans les locaux de la direction de santé publique. Aucune donnée permettant d'identifier la victime ou les témoins de la surdose ne sera transmise à un partenaire externe.

## Notes explicatives

### Objectifs de la surveillance :

Documenter l'arrivée au Nunavik des surdoses aux opioïdes et en suivre l'évolution.

### Qui signale?

Cette fiche est principalement destinée à une utilisation par les professionnels du réseau de la santé pour effectuer des signalements sur des situations qui leur sont rapportées. Elle peut être utilisée par d'autres types d'intervenants au besoin.

### Quoi signaler?

La fiche doit être complétée lorsque l'intervenant croit que la situation est préoccupante, parce que :

- la surdose est présumée liée aux opioïdes, ou;
- un nombre élevé de personnes ont subi une surdose dans une courte période de temps, ou;
- les symptômes de la surdose sont particulièrement sévères, ou;
- les circonstances sont inhabituelles.

Au besoin, valider la pertinence de remplir une fiche auprès du professionnel de garde de la direction de santé publique :

- Sur les heures de bureau : Olivier Godin (418 666-7000, #10160)
- En dehors des heures de bureau : se référer à la liste des médecins de garde en santé publique

### Précisions sur les sections à remplir

Bien qu'il ne soit pas obligatoire de remplir toutes les sections de la fiche, il est fortement encouragé de transmettre un maximum d'information. Les éléments particulièrement importants à documenter sont la date de la surdose, le lieu de la surdose et la description des produits consommés.

#### Date et lieu de la surdose

Les informations sur la date et le lieu de la surdose peuvent permettre de déterminer si une éclosion de surdoses est en cours. Des détails supplémentaires pour mieux situer géographiquement le lieu de la surdose peuvent être utiles si la victime ou le témoin accepte de les fournir (ex. : intersection, lieu public connu).

#### Produits consommés, formes, apparences et emballages

Il est important de recueillir des informations sur tous les produits consommés avant la surdose, pas seulement sur celui qui aurait causé la surdose d'après la victime ou le témoin. Si possible, noter des détails supplémentaires sur le produit et son emballage (ex. : format, couleur, logo, signes distinctifs).

#### Autres informations pertinentes

Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire pour communiquer toute information additionnelle qui pourrait aider à mieux documenter et comprendre la situation.